

2 OÙ GESTION RIME AVEC INSERTION ET PROFESSIONNALISATION



Entretien de la ripisylve à Chadieu (Haute-Loire)



Brûle des déchets issus de la coupe à Bertignolles (Indre-et-Loire)



Broyage manuel à Bertignolles



Débroussaillage à Mezel-Dallet (Puy-de-Dôme)

ENTRETIEN

Aurélié Foucoute,
chargée d'études
au Conservatoire
des espaces naturels
du Limousin

Un programme formateur

Vous êtes arrivée au Conservatoire des espaces naturels du Limousin en 2004 pour faire un stage. Dans quel contexte le faisiez-vous et quel en était l'objet ?

Je suis venue au CREN Limousin pour réaliser mon stage de fin d'études du DESS Gestion des zones humides à Angers. Mon travail s'est déroulé sur six mois. Il s'agissait de réaliser la cartographie de la végétation et de proposer des mesures de gestion sur un site Loire nature du plateau de Millevaches, dans la Creuse : la tourbière de la Mazure.

Il vous a été proposé de poursuivre votre travail dans le cadre d'un emploi salarié. Quel est aujourd'hui votre statut et quelles sont vos missions ?

Le CREN m'a proposé un CDD de deux mois pour effectuer une étude sur des étangs du nord de la Creuse. Ce contrat a ensuite débouché sur un CDI.

Depuis, je suis chargée d'études et mon travail consiste à réaliser des plans de gestion pour des sites du CREN. Certains sont concernés par le programme Loire nature. Je m'occupe d'ailleurs toujours de la magnifique tourbière de la Mazure sur laquelle j'ai débuté en tant que stagiaire !

Depuis deux ans, vous travaillez au service de Loire nature. Quelle est votre perception de ce programme en Limousin, et de manière plus globale sur l'ensemble du bassin ligérien ?

La préservation des milieux humides selon la logique « bassin versant » est une très bonne approche. Elle permet d'associer la gestion de la ressource en eau avec la conservation de la

biodiversité. Rares sont les programmes en France et en Europe qui ont cette spécificité. La relation avec la Loire n'est pas forcément évidente pour les Limousins parce que le fleuve n'est pas tout proche. Mais une fois qu'ils ont fait le lien, les gens prennent conscience de la responsabilité particulière qu'ils ont, en tant qu'habitants des têtes de bassin, d'éviter que leur région ne suive la même évolution que beaucoup d'autres.

Les objectifs de Loire nature répondent-ils aussi à des convictions personnelles ?

Les zones humides ont toujours été un fil conducteur pour choisir mes stages ou ma formation universitaire. Je sais donc à quel point il est nécessaire de maintenir ou de restaurer leur fonctionnalité. Le programme et ses objectifs correspondent donc tout à fait à mes convictions.

Que reprenez-vous de cette première expérience professionnelle ? Dans quels domaines considérez-vous qu'elle ait été formatrice ?

Mon travail au CREN est très polyvalent, ce qui permet de ne jamais s'ennuyer. J'ai aussi beaucoup appris sur le plan naturaliste, en particulier la reconnaissance des habitats naturels et de la végétation de la région.

Mais ce qui était vraiment nouveau pour moi, c'est l'aspect relationnel, que ce soit le partage de mes connaissances avec les acteurs locaux ou le travail de conviction avec les propriétaires pour les inciter à travailler avec le CREN dans le but de restaurer et faire revivre des milieux remarquables laissés trop souvent à l'abandon.

Que ce soit pour les inventaires et les suivis des espèces et de leurs habitats, ou pour les opérations de gestion-restauration des sites, autant que pour mener à bien les actions de sensibilisation, en passant par le suivi administratif et financier du programme, Loire nature a fait appel à une main d'œuvre nombreuse et diversifiée (stagiaires, salariés, personnes en insertion), jouant ainsi un rôle social et économique non négligeable.

7 entreprises d'insertion impliquées dans la gestion des sites.
Plus de 60 salariés affectés en partie ou en totalité au suivi du programme, représentant plus de 30 équivalents temps plein.
Plus de 40 stagiaires ayant travaillé sur Loire nature.

Bec d'Allier: trois années de partenariat avec une association de réinsertion

La loi du 18 juillet 1985 permet aux Départements d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public d'Espaces naturels sensibles, boisés ou non. Le Conseil général de la Nièvre a institué la Taxe départementale des espaces naturels sensibles en février 1991. Les modes d'utilisation et les moyens d'intervention ont été adoptés le 23 octobre 1992. Le Conseil général de la Nièvre s'est ainsi fixé pour objectifs la protection et la conservation des espaces naturels et

des paysages, le maintien et le développement de la flore et de la faune. Il doit aussi, dans la mesure du possible, ouvrir ces espaces au public afin qu'il puisse en découvrir les richesses. Cela représente, en 2006, 380 ha en gestion et 11 sites d'interventions, dont 6 ouverts au public. Parmi ces sites, le Bec d'Allier dont il a en charge la préservation de 65 ha de milieux naturels remarquables sur les rives de l'Allier et de la Loire.

Des chantiers environnement menés par l'ANAR

L'Association nivernaise d'accueil et de réinsertion a pour mission l'accompagnement social d'adultes qui, pour des raisons économiques et/ou comportementales, sont demandeurs d'une aide

pour accéder au monde du travail. Les chantiers de cette structure entrent dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, telle qu'elle est définie dans la loi du 28 juillet 1998 relative à la lutte

Opérations de débroussaillage par l'ANAR sur le site du Bec d'Allier en septembre 2005



CG 58



Vue de la prairie restaurée suite aux opérations de débroussaillage et de coupe de douglas

CG 58



Coupe de douglas par l'ANAR en octobre 2004

CG 57

contre les exclusions. À ce titre, ils sont agréés par la Direction départementale du travail depuis 1999. Quatre chantiers d'insertion ont été mis en place au sein de l'association, dont deux dans le domaine de l'environnement. Sur le Bec d'Allier, le Conseil général réalise depuis 2002 des travaux d'entretien et de restauration des milieux naturels. Une partie de ces opérations est accomplie régulièrement par les chantiers environnement de l'Association nivernaise d'accueil et de réinsertion, composée de dix agents, dont deux encadrants techniques. Cet effectif permet de réaliser des opérations fines tout en tra-

vaillant des surfaces importantes. Sur le Bec d'Allier, les travaux de débroussaillage concernent les secteurs de prairies et pelouses sableuses. Ces interventions s'effectuent en automne et en hiver. Elles portent sur des périodes d'intervention longues (24 semaines en 2004, 14 en 2005 et 16 en 2006), les chantiers environnement se déroulant deux jours et demi par semaine.

Un partenariat valorisant

Ce partenariat est régi par une convention annuelle précisant le nombre de jours, les durées d'intervention ainsi que le coût total. Le programme technique

est élaboré et suivi par le service des Espaces naturels et du développement durable du Conseil général de la Nièvre. Ces différents chantiers sont l'occasion de présenter le travail mené par les collectivités en faveur de la préservation de l'environnement, et plus particulièrement pour la gestion durable des milieux ligériens.

De son côté, l'association acquiert une expérience importante et reconnue dans l'intervention en milieux naturels. Ces opérations ont été financées en partie par le Conseil régional de Bourgogne, dans le cadre du Programme interrégional Loire Grandeur Nature, et par le Conseil général de la Nièvre, dans le cadre de sa politique des Espaces naturels sensibles.

► Frédéric Besses, chargé de gestion écologique, Service des espaces naturels et du développement durable, Direction de l'économie, du développement local et de la ruralité, Conseil général de la Nièvre

Année d'intervention	2004	2005	2006
Coût total des opérations	8436 €	7158 €	10308 €
Subvention Conseil régional dans le cadre du programme Loire nature	3320 € (40 %)	5010 € (70 %)	7215 € (70 %)

Coût des opérations financées dans le cadre du programme Loire nature par le Conseil régional de Bourgogne



Équipe de gestion du CEPA : de l'insertion à la professionnalisation



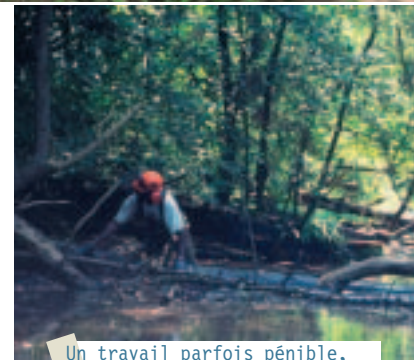
Pose de clôtures à Précaillé

Lorsque la gestion des milieux naturels ne consiste pas en une non-intervention, les opérateurs Loire nature définissent des travaux écologiques à réaliser. Souvent spécifiques, avec parfois une technicité importante, ils nécessitent des précautions au regard des enjeux écologiques ou de la ressource en eau dans la zone alluviale. De ce fait, ils peuvent difficilement être confiés à des entreprises ou des chantiers d'insertion. Certains opérateurs ont donc tissé des liens étroits avec des structures spécialisées, d'autres, comme le CEPA, ont développé en interne une équipe de gestion.

Insertion et évolution professionnelle

L'équipe du CEPA a été créée en 1996 dans la première phase du programme Loire nature pour répondre aux besoins d'intervention, notamment sur les sites

alluviaux. Le conseil d'administration du Conservatoire a privilégié les personnes en recherche d'insertion professionnelle, selon un double objectif social et économique. Au-delà de son rôle d'accompagnement social, il bénéficiait en effet d'aides à l'embauche pour les contrats de type Contrat emploi solidarité (CES) et, dans une logique de pérennisation, Contrat emploi consolidé (CEC). Épaulée au début par des objecteurs de conscience, l'équipe a compté jusqu'à 5 agents encadrés par un technicien de gestion. Cette expérience a été pour plusieurs de ces personnes un tremplin vers d'autres activités. Pour d'autres, elle a correspondu à des souhaits professionnels et s'est pérennisée. Hervé Balmissé, aujourd'hui chef de chantier en contrat à durée indéterminée, a été recruté en 1996, en tant qu'agent sous CES puis CEC. Tidjani Diallo et Karim Mohamed, agents de gestion, ont effec-



Un travail parfois pénible, comme ici à Précaillé, lors de l'enlèvement des encombres dans le bras mort

tué un parcours similaire respectivement en 1999 et 2004. L'expérience acquise au fil des années, complétée par de la formation externe ou interne, a permis peu à peu à l'équipe du Conservatoire de se spécialiser dans la gestion des milieux naturels.



J. Saillard/CEPA

Les travaux de débroussaillage (ici à Mezel-Dallet) sont réalisés en interne par l'équipe de gestion

Après une baisse des travaux en 2003, l'équipe a été réduite à deux ou trois agents et le poste de technicien a été remplacé par un chef de chantier, épaulé par les responsables de sites.

Expérimentation et spécialisation technique

La deuxième phase du programme Loire nature a représenté une part importante de l'activité de l'équipe : 25 % de son temps de travail sur cinq années. Et si les travaux sur ces sites sont diversifiés, allant du débroussaillage pour la pose de clôtures jusqu'aux plantations forestières, en passant par les fermetures d'accès ou l'aménagement de sentier..., certains se sont démarqués par leur pénibilité. Citons par exemple l'arrachage de jussies sur un bras mort de Joze-Maringues, ou l'enlèvement des encombres sur le bras mort de Précaillé, qui se sont déroulés en milieu aquatique et nécessitaient d'évoluer dans des épaisseurs de vase importantes. Ces interventions ont par ailleurs permis de concevoir et d'expérimenter de nouvelles techniques. Gérer des milieux naturels nécessite en effet des aménagements particuliers qui, en plus de leur spécificité, doivent être non polluants, submersibles, bien intégrés, durables et peu coûteux. Leur quasi-absence des catalogues de fournisseurs impose donc d'innover.

Ainsi, pour remédier aux problèmes d'accès des véhicules et de dégradation des barrières traditionnelles, l'équipe a conçu un système de plots amovibles dont la

fermeture à cadenas est protégée par une cage en acier. Sertis d'acier plat, les plots en bois peuvent difficilement être tronçonnés. Ils sont complétés, lorsque la pression d'accès des véhicules est moindre, par des rondins au centre desquels est insérée une tige d'acier. Afin de poursuivre cette évolution vers une professionnalisation et une meilleure valorisation des emplois créés, le CEPA travaille sur deux projets s'inscrivant fortement dans Loire nature :

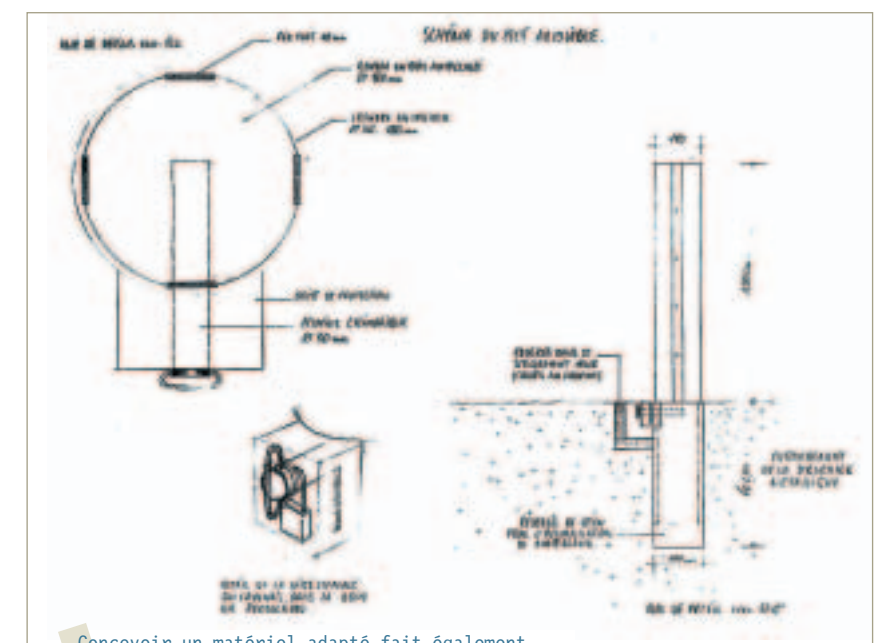
- poursuivre l'intégration de critères qualité environnementale dans les chantiers conduits sur les zones alluviales (matériaux, techniques, informations...);
- participer à la formation d'équipes relais pour la gestion des sites via un transfert de compétences et de savoirs (travail avec des structures d'insertion).

Julien Saillard, chargé de mission, Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne

La plantation, une autre des missions de l'équipe de gestion, ici dans le cadre de la reconversion d'une culture à Moulins



CEPA



Concevoir un matériel adapté fait également partie des compétences des agents de gestion



Conservatoire du Centre : quand insertion s'accorde avec protection

Le maintien de la biodiversité nécessite souvent d'intervenir. Cela va de travaux très mécanisés de restauration à des actions manuelles quasi chirurgicales, de type étrépage, en passant par des travaux agricoles ou pastoraux traditionnels. Le choix de l'intervenant est fonction des travaux et de la technicité requise, mais des considérations économiques, éthiques et sociales entrent également en jeu. Dès lors que ces interventions ne s'intègrent pas dans une gestion agricole et ne nécessitent pas de mécanisation lourde, les associations et entreprises d'insertion répondent à ces critères. Le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre a toujours accordé une part importante à ces partenaires, réactifs, en constante progres-

sion technique, et assurant des travaux qui seraient trop coûteux en dehors de ce contexte. L'intérêt est réciproque puisque ces associations trouvent, dans l'entretien des milieux naturels, des chantiers correspondant à leurs objectifs, leur assurant un volume de travail essentiel et suffisamment stable pour leur permettre d'embaucher et d'investir.

10 partenaires, 126 interventions
Sur l'ensemble du programme, les chantiers d'insertion représentent 126 inter-

ventions, pour 515 K€, sur la Loire, le Cher et l'Indre. Ils ont été réalisés par dix associations et entreprises différentes. Très variés tant dans leur nature que dans le volume, ils comptent tous une forte proportion de travail manuel. Ceci explique l'enveloppe financière des chantiers d'ouverture et d'entretien de prairies, pelouses et grèves. Ces opérations pourraient partiellement être mécanisées, mais le résultat serait nettement moins satisfaisant. Les entretiens de berges et travaux hydrauliques font aussi partie du savoir-faire de ces associations.



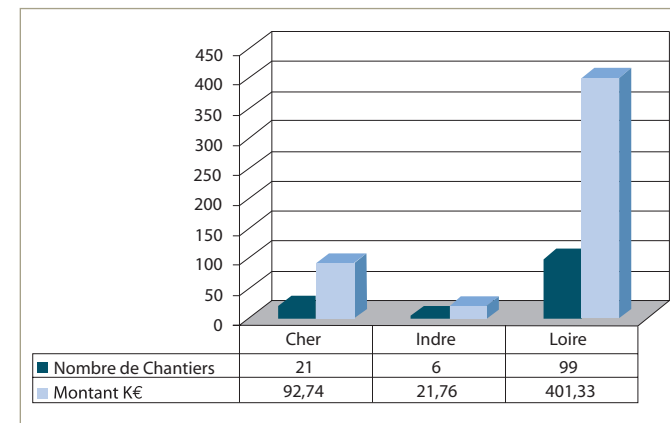
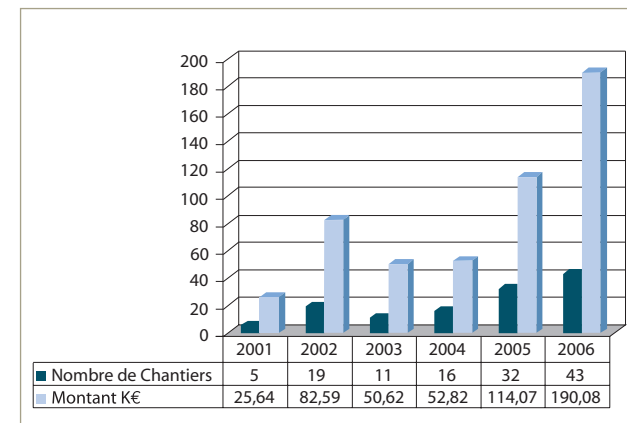
Chantier réalisé par l'Association de développement du Sullias sur la plaine de Vilaine à Ouzouer/Loire



Travaux de l'association RITME sur les rives de Beaugency

Types de chantiers	Nombre de chantiers	Montant en K€
Entretien de milieux ouverts Fauche, coupe des rejets ligneux, entretien des grèves, etc.	36	179
Restauration de prairies et milieux ouverts Ouverture de clairières, restauration après peupliers, réduction de la fruticée, etc.	31	165
Aménagements pour l'accueil du public Cheminements, ouverture et entretien de sentiers, aménagement de parking, chicanes, fabrication et pose de panneaux (structures), etc.	28	57
Entretiens de berges et travaux hydrauliques Restauration de bras morts, berges, boires et mares, limitation des embâcles, etc.	15	48
Aménagements pastoraux Création et restauration de parcs, clôtures, barrières.	8	40
Gestion des arbres et des haies Entretien des haies, des arbres têtards et d'un verger conservatoire.	8	26
Total	126	515K€

L'INSERTION EN CHIFFRES



Loire nature : support d'activité

De la même façon, les chantiers Loire nature sont importants pour ces associations. Ainsi, l'association Le Relais, créée en 1981 compte 14 salariés en insertion, pour deux encadrants. La collaboration avec le Conservatoire a permis au Relais de conjuguer l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté avec la sauvegarde de l'environnement autour de chantiers valorisants. Pour cette structure, les inter-

ventions Loire nature représentent 3,2 équivalents temps plein, soit plus de 600 jours de travail par an. Initialement, ces chantiers ont nécessité un investissement en formation aux techniques de génie de l'environnement, mais peu à peu les compétences d'encadrement ont été transférées au sein de chaque association. Ces structures ont par ailleurs acquis du matériel spécifique destiné à rendre moins pénibles certaines tâches. Cette technicité, doublée

d'une motivation et d'une sensibilité environnementale certaine, fait aujourd'hui de ces associations des partenaires incontournables pour la gestion des milieux. Parallèlement, le Conservatoire leur permet d'asseoir leur activité et de pérenniser nombre de postes.

► Pierre Priol, responsable administratif et financier, Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

François Surnom

responsable des ateliers d'insertion du Relais

Quelle part de votre activité consacrez-vous aux travaux commandés par le Conservatoire, sur les sites Loire nature ?

Les travaux effectués dans le cadre du programme Loire nature ont représenté une part non négligeable de notre activité, notamment ces deux dernières années : environ 25 %.



Quels travaux êtes-vous amenés à réaliser ? Sur quels sites et quels départements ?

Des travaux de débroussaillage, d'abattage, de création de clôtures, de fabrication et de pose de panneaux d'information, d'aménagement de sentier de découverte...

Ils ont été réalisés dans le Cher sur les sites des Vallées à Couargues, de l'île Marie à Vierzon, de l'île de Rozay à Saint-Georges-sur-la-Prée et du bord de Loire à Herry.

Avez-vous dû modifier vos pratiques ou votre matériel pour pouvoir y répondre ?

Nous avons privilégié autant que faire se peut des pratiques peu agressives pour l'environnement (huile biodégradable, allumage des feux exclusivement avec du bois, etc.).

Quel retour avez-vous eu des personnes en insertion que vous encadrez ? Quelle est leur perception de la protection des milieux naturels ?

Ces chantiers sont très valorisants pour les personnes en insertion qui les réalisent. Ils nous ont permis, dans le cadre de formations internes d'adaptation au poste de travail, de mettre en place un volet Sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Travaux d'ouverture du sentier de l'île Marie à Vierzon par l'association Le Relais